

biomédicale) dans les facultés de médecine avait plus que triplé (17:4). Le taux de croissance sur trois ans du financement provenant du secteur privé offert aux facultés de médecine était de 38,3 p. 100 en comparaison d'une moyenne de 9 p. 100 pour toutes les autres sources combinées (comme le Conseil de recherches médicales du Canada, les sources provinciales, et les sources bénévoles sans but lucratif comme l'Institut national du cancer du Canada).

D'après l'ACIM, l'engagement envers la recherche fondamentale est celui qui a le plus augmenté durant la période de 1989 à 1991, passant de 53,5 millions à 70,1 millions de dollars, ce qui représente 26,3 p. 100 des dépenses totales de recherche et de développement (Troisième rapport annuel, Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés, 1990).

Il est important de garder à l'esprit que ces données sur la recherche englobent tous les types de recherche biomédicale et pas seulement la recherche sur le cancer. Compte tenu de l'ampleur de la recherche et compte tenu du fait que l'ACIM représente 64 compagnies, le Sous-comité croit qu'il est important que l'ACIM soit en mesure de repérer les sommes consacrées à la recherche sur des médicaments et sur des maladies spécifiques. Le Sous-comité recommande donc :

12. Que l'ACIM mette en place un système de repérage des fonds consacrés à la recherche sur le cancer du sein et sur d'autres maladies et que ces données soit facilement accessibles au grand public.

Tout en n'oubliant pas que les fonds consacrés à la recherche sur les autres formes de cancer servent aussi au cancer du sein, nous avons tout de même tenté de déterminer l'importance des sommes consacrées *directement* à la recherche sur le cancer du sein et nous estimons que des crédits d'environ 3,1 millions de dollars, sur tous les crédits de l'INCC, du CRM, du PNRDS et de la Fondation canadienne du cancer du sein, sont *consacrés de façon précise à la recherche sur le cancer du sein*. Puisque l'ACIM n'a pas été en mesure de fournir des données similaires, le chiffre susmentionné ne tient pas compte de l'argent que cette association consacre à la recherche sur le cancer du sein. Étant donné ces statistiques, nous sommes d'avis que le «fonds canadien de défi au cancer du sein» que nous recommandons de créer (recommandation 8) jouera un rôle important dans l'avenir de la recherche sur le cancer du sein.

COMMENT LES FONDS DESTINÉS À LA RECHERCHE SONT DÉPENSÉS – L'ÉVALUATION PAR LES PAIRS

Comme le Comité l'a appris du D^r Beatty et des directeurs des autres organismes de financement, la recherche sur le cancer au Canada est fondamentalement un système «régé par les chercheurs» :

D'ordinaire, nous agissons à l'instigation d'un chercheur, qui demande des fonds pour entreprendre un projet de recherche précis. L'Institut demande alors à des spécialistes du domaine d'évaluer la demande et de se prononcer sur sa validité. Le processus d'évaluation confraternelle comporte quatre étapes principales : la demande, l'évaluation par des pairs, l'évaluation par le comité consultatif et la décision du conseil d'administration. (11:6)

L'orientation des efforts de recherche ou les décisions globales en ce qui concerne la politique touchant le processus de recherche à l'INCC sont, dans une certaine mesure, intégrées aux divers comités d'évaluation par les pairs. En plus des dix comités, il existe deux comités supplémentaires, l'un dont le mandat est de choisir le meilleur personnel pour la recherche biomédicale sur le cancer et l'autre est un nouveau comité pour la recherche sur le comportement.